

Image not found or type unknown



Ariéré de pension alimentaire

Par **al62**, le **07/05/2012** à **18:36**

bjr l'ex mari de mon amie a passer au jugement 4 mois de prison avec surci pour non payéellement de pension alimentaire depuis ce jugement il payé sans sous. il cété engager devant ce juge que dé qu'il touchera l'héritage de sont papa d'écédé il réglerai l'ariéré mai voilà il a toucher mais trouvr toujoure des excuses pour repousé ce qui doit car il invoque qu'il a fait des placements avec sa banque que peut ont faire pour qu'il paye se quil doigt simplement. merci